

Les banques françaises reversaient 65% du Livret A, du LDD, et du LEP à La Caisse des Dépôts mais elles vont recevoir 30 milliards

Les banques reversent 65 % des placements de leurs clients sur les Livrets A, LDD (Livret de Développement Durable) et LEP (Livret d'Épargne Populaire) - destinés aux ménages à revenus modestes-, à la Caisse des Dépôts et des



Consignations.

Avec ces 65%, la Caisse des Dépôts et Consignations [finance par exemple](#) le logement social.

Depuis longtemps les banques veulent reprendre une part de ces dépôts, afin de se conformer [aux](#) nouvelles règles prudentielles dites "Bâle III"

Les banques font aussi valoir que la Caisse des dépôts a plus d'argent que nécessaire pour remplir ses missions .

Elles viennent d'être entendues : les banques vont récupérer 30 milliards d'€ afin de financer davantage les PME.

En échange, les *banques* baisseront leur *taux de commission* de 0,5 à 0,4 % afin de *réduire le coût de la ressource* du fonds d'épargne .

Ce dernier volet de la réforme de l'épargne réglementée sera effective le 31 Juillet .